



Subvention pour les transports publics

Cette subvention est allouée pour l'achat d'un abonnement annuel adulte, jeunes (16-25 ans) ou senior pour les transports publics :

- Abonnement annuel du Service Direct : AG, demi-tarif, abonnement de parcours, abonnement modulable
- Abonnement annuel Mobilis incluant obligatoirement la zone 21

Montant de la subvention :

La Commune participe à l'achat à hauteur de :

- CHF 70. par abonnement au tarif adulte
- CHF 50. par abonnement jeune ou senior

Condition d'octroi:

Pour bénéficier de la subvention il faut être inscrit en résidence principale à Crans VD ou pour les personnes morales avoir son siège sur la commune de Crans VD.

Le/la bénéficiaire s'engage à fournir tous les documents nécessaires, à savoir une copie de la facture du fournisseur avec : la preuve de paiement au nom de l'acheteur/se ; le nom de l'entreprise de transports publics ; la description de l'abonnement ; la date d'achat ; le prix. La demande doit être effectuée au plus tard 6 mois après la date de l'achat (date figurant sur la preuve de paiement).

La durée de l'abonnement doit être de 12 mois minimum. Les abonnements de trajets doivent inclure Crans VD ou la zone 21.

La personne qui conclut un abonnement avec un paiement mensuel doit attendre les 12 premiers mois avant de demander son droit aux subventions.

La date du début de la validité de l'abonnement annuel des transports publics, achat ou renouvellement, doit être postérieure au 1^{er} septembre 2024, date d'entrée en vigueur du règlement du fonds pour le développement durable. Pour les abonnements avec un paiement mensuel, les mois antérieurs au 1^{er} septembre 2024 ne peuvent pas être pris en considération.

Limitation:

- Une subvention par personne, elle n'est pas cumulable,
- Un montant de CHF 10'000. / trimestre est octroyé pour cette subvention.
- Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas éligibles pour la subvention.

Montant total annuel de la subvention :

CHF 40'000.—; une fois ce montant atteint, il n'est plus possible d'obtenir la subvention.

Délai entre les demandes : Maximum une demande par année par personne

Documents à fournir:

- Formulaire de demande de subvention daté et signé.
- Copie de l'abonnement
- Ticket de caisse ou facture avec preuve de paiement à l'appui.



Demande de subvention pour un abonnement de Transports Publics

	Nom		Prénom		
) e					
	Adresse		NPA/Lieu		
Requérant/e					
ıér	Date de naissance				
bej					
	Téléphone		E-mail		
	Nom du titulaire				
z	Nom banque / CCP				
IBAN					
	N° Compte / IBAN				
1					
	ter schot d'un channent Danauvallement				
hat	Type d'achat				
Ac					
	Demi-tarif	Subvention		Subvention	
achat / abonnement		CHF 50	Adultes	70	
	Jeunes 16-25 ans		Aduites	70	
	Mobilis annuel (incluant Zone 21)				
	U Jeunes 16-25 ans	CHF 50	Adultes	70	
	Seniors	CHF 50		70.	
	Abonnement de parcours ou modulable (incluant Crans VD)				
	Jeunes 16-25 ans	CHF 50	Adultes	CHF 70	
at	Abonnement Généra	n1			
lype d'acha	l	CHF 50	Journa of one	CHF 70	
	Jeunes 16-25 ans	CHF 70	Jeune 25 ans	CHF 50	
	Adultes		Senior	CIII 50	
	Handicap	CHF 70	1 1.	CHE	
	Famille ou duo	mm pur deduce		CHF 70	
	j j			CHF 50	
Autre (précisez type et montant) :					
Par ma signature, je m'engage à respecter les conditions d'octroi figurant au dos et certifie que tous les renseignements et documents fournis sont exacts et complets.					
Date	Date Signature				
Forr	nulaire à retourner à :	rans de de subventions			

Rue du Grand Pré 25

1299 Crans